



Menace de mort dans un lieu public

Par **lefebvre**, le **15/03/2012** à **09:33**

Bonjour, rnsuite a des menace de mort de la part de mon neveu sur moi et sa tante nous sommes aller a la gemdarmerie et la on nous a dit d ecrire les insulte et les menaces et d attendre que sa recommence une fois que doit on faire a ttendre ou peut on agir maintenant car il y a quand meme trois temoins degouter nous pouvons rien faire car il fais partit de notre famille et on ne peut pas porter plainte entre famille alors se gamin peut se permettre de faire se qu il veut etre ivre du vendredi soir au dimanche frapper et metenacer de mort sa concubine et ses 3petites filles et le reste de sa famille tout sa s en pouvoir dire ou faire quel que chose contre lui la justice et quand mal faite mais peut etre qu un jour il y aura un juge qui s occuperas de tout ses mefaits et surtout pour cet femme tant humilier et ses 3petites filles (8 6 17 MOIS)